RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 8F519AF8-45BB-4D2D-8D3F-DC9DDBD77665

2DB CONSEILS ET SOLUTIONS
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 149, rue de Bercy, 75012 Paris
443 047 048 RCS Paris

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 8 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le huit avril,

La soussignée,

Adventiel Développement, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 7, Boulevard Nominoë, 35740 Pacé, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 981 263 874,

Seule associée, détenant l'intégralité des 2.500 actions, d'une valeur nominale de 20 euros chacune, composant le capital social et les droits de vote de la Société (l'« **Associée Unique** »),

Connaissance prise des documents suivants :

– les statuts actuels de la Société (les « **Statuts** ») ;
– la lettre de démission de Monsieur Jean Martin du Puytison de ses fonctions de président de la Société ;

A pris, conformément à l'article 14 des Statuts, les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

1. Prise d'acte de la démission de Monsieur Jean Martin du Puytison de ses fonctions de Président ;
2. Nomination de la société Adventiel Développement en qualité de nouveau Président ; et
3. Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique,

Après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Jean Martin du Puytison de ses fonctions de Président avec effet immédiat,

prend acte de ladite démission et **dispense** Monsieur Jean Martin du Puytison de l'exécution de son préavis de quinze (15) jours stipulé à l'article 12 des statuts de la Société.

***Cette décision est adoptée par l'Associée Unique*.**

Docusign Envelope ID: 8F519AF8-45BB-4D2D-8D3F-DC9DDBD77665

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique,

en conséquence de la décision qui précède,

décide de nommer, avec effet à compter de ce jour, en qualité de nouveau Président pour une durée indéterminée :

– la société **Adventiel Développement**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 7, Boulevard Nominoë, 35740 Pacé, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 981 263 874 ;

décide que la société Adventiel Développement, en sa qualité de Président, sera investie des pouvoirs qui lui sont dévolus par les statuts de la Société ;

décide que la société Adventiel Développement ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Président. Elle aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur présentation de justificatifs ;

prend acte que la société Adventiel Développement a déjà fait savoir qu'elle acceptait les fonctions qui lui seraient confiées et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptible de lui empêcher d'exercer les fonctions de Président.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique **décide** de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent acte.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique.

* *
*

Docusign Envelope ID: 8F519AF8-45BB-4D2D-8D3F-DC9DDBD77665

La soussignée a accepté de signer les présentes par voie de signature électronique au sens des dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil par le biais du service DocuSign et déclare en conséquence que la version électronique des présentes constitue l'original du document et est parfaitement valable. La soussignée s'engage en conséquence à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante des présentes signée sous forme électronique. La présente notification pourra être signée et remise par voie électronique et en plusieurs exemplaires, chacun d'eux étant considéré comme un original, mais tous constituant ensemble un seul et même accord.

Bon pour acceptation des fonctions de Président

DocuSigned by:
[redacted]

Adventiel Développement
Représentée par Monsieur Jean Martin du Puytison